Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 273 | Le numéro 5 centimes | Mercredi 21 novembre 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger	» 3 —	8 —	14 —	25 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.
C. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

C. V. K.

Nouvelles du jour

Offensive anglaise entre Arras et Saint-Quentin. Recul allemand.
La résistance italienne derrière le Piave.
Le cabinet Clémenceau devant la Chambre. Vote de confiance.

Depuis quelques jours, les bulletins du front français signalaient la recrudescence du feu de l'artillerie en Artois et en Picardie, entre Arras et Saint-Quentin. Hier, une offensive anglaise s'est déclarée dans ce secteur, dans la direction de Cambrai. Le communiqué allemand rend un son de défaite. Il dit que l'adversaire a gagné du terrain et que l'on avise aux mesures que requiert la situation. On n'a pas encore le bulletin anglais.

***

La situation est stationnaire sur le front austro-italien. Les Impériaux n'ont pas fait de progrès sur le plateau des Sept Communes, où, d'ailleurs, ils paraissent être plutôt sur la défensive, ni dans le massif du Monte Grappa, entre la Brenta et le Piave. Des combats acharnés se sont livrés à l'aile droite de ce secteur, au Monte Tomba (870 m.) et au Montefenera, croupe voisine du Piave, à l'extrémité de la chaîne. Quatre assauts austro-allemands pour enlever ces hauteurs ont échoué.

Le long du Piave inférieur, les escarmouches continuent d'être très fréquentes.

Les journaux italiens publient une note officieuse disant que, d'après les dernières informations, les Austro-Allemands, augmentant de jour en jour leur pression, vont tenter, ces jours-ci, un suprême effort. On évalue à une soixantaine le nombre des divisions concentrées contre l'Italie. Une quinzaine de divisions allemandes et quatre ou cinq divisions allemandes sont tenues en réserve pour l'assaut final, dès que la grosse artillerie aura rejoint le Piave.

Le *Corriere della Sera* ajoute que, d'après les soldats autrichiens et allemands faits prisonniers sur le Piave, de nouvelles troupes viennent encore d'arriver du front russe. « Il est inutile de répéter, dit le journal libéral de Milan, que les forces ennemies sont arrivées pour ainsi dire intactes devant notre ligne de résistance, et que, convergeant de *toutes parts, contre un front notablement raccourci*, elles peuvent peser plus fortement sur chaque secteur. Et, puisque c'est l'intérêt évident de l'adversaire de ne pas faire trêve, on comprend que la bataille continue à se *développer avec une intensité croissante* et qu'il est permis de prévoir un effort encore plus puissant. L'acharnement de l'assaillant imposera aux défenseurs de plus âpres épreuves, mais la valeur que les troupes italiennes déploient dans la résistance est digne du succès qui devrait leur sourire. »

Le *Corriere* ajoute que la présence des renforts alliés est déjà un réconfort ; leur intervention efficace précédera sans doute le suprême effort des Austro-Allemands.

***

Le déménagement des œuvres d'art de Venise a vivement impressionné la population ; elle a pensé à se mettre aussi en sûreté. Sur 160,000 habitants, dit le correspondant de l'« Associated Press », il n'en reste plus que 20,000. En cas d'attaque, il n'y aurait aucune défense, afin de ne pas prolonger le feu et de ne pas exposer plus longtemps les richesses artistiques non transportables.

Au dire d'un journal de Paris, le bruit court, à la Chambre italienne, que le Pape *aurait transmis à la Consulta une proposition* de l'Autriche de neutraliser Venise, en mettant cette ville sous le régime provisoire du patriarche. Le gouvernement italien n'aurait pas pris cette demande en considération.

***

La déclaration ministérielle de M. Clémenceau, lue, hier après midi, mardi, à la Chambre et au Sénat français, est fort éloquente. Rien n'y manque de ce qui pouvait plaire au parlement et au pays, et, s'il y manque cependant quelque chose, un passage relatif à la Russie, c'est que la situation à Pétrograd est fort confuse et que M. Clémenceau, ainsi que nous le disons plus loin, est assez mal placé pour parler de la ci-devant grande alliée.

D'avance, les journaux de Paris avaient donné assez exactement la substance de la déclaration du nouveau président du Conseil.

«Nous avons accepté d'être au gouvernement, a débuté M. Clémenceau, pour conduire la guerre avec un redoublement d'efforts, en vue d'un meilleur rendement de *toutes les énergies. Nous nous présentons* devant vous dans l'unique pensée d'une guerre intégrale .... Vaincre pour être justes, voilà le mot d'ordre de tous nos gouvernements depuis le début de la guerre. »

M. Clémenceau a développé ce thème en phrases énergiques et pleines, qui ont dû être fort applaudies. L'aigle planait portant les espérances de la patrie meurtrie, résolue et confiante.

Mais l'aigle a fait place au tigre quand la déclaration est arrivée au point des affaires intérieures :

« Il y a eu des crimes contre la France, qui appellent un prompt châtiment. Nous prenons devant vous l'engagement que justice sera faite selon la rigueur des lois ; ni des considérations de personnes, ni des entraînements de passions politiques ne nous détourneront de nos devoirs ni ne nous le feront dépasser. Trop d'attentats se sont déjà soldés sur le front de bataille par un surplus de sang français ; la faiblesse serait de la complicité. Nous serons sans faiblesse, mais aussi sans violence. Tous les inculpés au conseil de guerre ! »

On se demande avec anxiété ou curiosité qui va y être envoyé à côté de Bolo et de Turmel. Verra-t-on monter, dans une deuxième et une troisième charrette, M. Malvy, M. Caillaux et M. Humbert ?

Le passage de M. Clémenceau sur la censure a un grand intérêt :

« Une censure sera maintenue pour les informations diplomatiques et militaires, ainsi que pour celles qui seraient susceptibles de troubler la paix civile. Cela jusqu'à la limite du respect de l'opinion. Un bureau de presse fournira des avis, rien que des avis, à qui les sollicitera. En temps de guerre comme en temps de paix, la liberté s'exerce sous la responsabilité personnelle de l'écrivain. »

Celui qui s'est si vivement élevé contre la censure aurait dû faire remiser les ciseaux d'Anastasie. Il s'est contenté de les émousser. La censure est maintenue, a-t-il dit, pour les informations diplomatiques et militaires, et, a-t-il ajouté, pour les informations susceptibles de troubler la paix civile. Mais la censure n'a jamais eu d'autre programme. Il est vrai qu'il y a la manière, et M. Clémenceau veillera à ce qu'on en change. Si son organe l'*Homme enchaîné* reprend son titre primitif : l'*Homme libre*, cela doit signifier quelque chose, autant pour les autres journaux que pour celui du maître de l'heure.

M. Clémenceau a terminé par l'espoir de la paix prochaine et sa déclaration s'est close magnifiquement à la façon des harangues de Napoléon.

Le télégraphe ne nous a pas apporté un *texte très net sur les interpellations qui ont* suivi. Le vote de confiance a été imposant : 418 voix contre 65. Les plus optimistes ne présageaient que 400 voix.

Maintenant, les actes. Nous allons voir comment le vieux « poilu » de la politique va faire mener la guerre. Le *Journal des Débats* arrivé hier soir disait : « Nous sortons du connu pour entrer dans l'inconnu. »

Le mathématicien Painlevé n'a pas su résoudre les équations de la politique ; le Tigre tranchera les nœuds gordiens d'un coup de dent.

***

Si, dans l'Entente, l'opinion des Russes comptait encore pour quelque chose, ou plutôt s'ils se donnaient la peine d'avoir une opinion en politique extérieure, l'arrivée de Clémenceau au pouvoir aurait été rendue impossible par le veto de leur gouvernement. Dans l'*Homme enchaîné*, le Tigre dévorait du Russe à belles dents, accusant la nation « amie et alliée » de vénalité et de trahison. Personne ne s'est exprimé avec plus de violence sur le compte de la Russie que Clémenceau. Porter au pouvoir quelqu'un qui a prononcé tant d'invectives contre Pétrograd et les soviets, c'était implicitement considérer la Russie comme sortie du concert de l'Entente. M. Poincaré ne semble pas y avoir songé. Le fait accompli fournira aux léninistes un nouvel argument pour conclure la paix à tout prix.

***

M. Lloyd-George a fait à la Chambre anglaise un important discours, où il a principalement expliqué que le comité de guerre des Alliés établi par l'entrevue de Rapallo est infiniment préférable à l'institution d'un généralissime pour tous les belligérants de l'Entente. Il a convaincu le parlement anglais. Nous doutons qu'il en soit de même pour l'opinion française.

***

M. von Hertling, nouveau chancelier de l'empire allemand, fera une importante déclaration ministérielle le 29 novembre, jour de la rentrée du Reichstag. Puis un porte-parole de chaque groupe exprimera brièvement l'attitude de son parti vis-à-vis du *nouveau chancelier. Le Reichstag s'ajournera* ensuite jusqu'à la fin janvier.

La campagne de Palestine

Les événements du front austro-allemand et italien retiennent à ce point l'attention générale que l'on suit à peine les péripéties émouvantes de la campagne qui se poursuit en Syrie.

L'armée victorieuse du général Allenby marche avec une rapidité surprenante. Le 7 novembre, les dépêches apportaient la nouvelle de la prise de Gaza ; quelques jours s'écoulent et la colonne anglaise de droite, bousculant les troupes turques en déroute, s'avance le long de la mer vers Beth Hanoun, Ascalon, Echdoud, et s'empare de Jaffa. Une autre colonne, au centre, poursuit l'armée turque en retraite, qui essaye de s'accrocher aux terrains ondulés et accidentés qui marquent l'entrée dans la montagne, *entre Beth-Djibrin (l'ancienne Eleuthèropolis) et* Hébron. La colonne de droite suit la ligne de crête de la chaîne des montagnes et monte de Beer-Schéba vers Hébron.

Pour estimer comme il convient cette marche en avant de l'armée anglaise, il faut oublier les routes dont parlent les critiques militaires et se souvenir que les moyens de communications font défaut en Palestine. Il n'y a pas de route dans toute la plaine au sud de Jaffa ; peut-on même dire qu'il y a des chemins ? On ne saurait répondre sans hésiter. Comment appeler chemins des pistes à peine marquées, qu'effacent les champs labourés, qui s'en vont au hasard à travers les pâturages, empruntant parfois le lit des torrents et ne sont désignées au voyageur que par la ligne jalonnée d'ossements de chameaux, témoins muets, et cependant éloquents, des animaux qui ont succombé sous le fardeau. Avant la guerre, il n'y avait que trois routes carossables dans toute la Palestine : la route de Jaffa à Jérusalem, celle d'Hébron-Jérusalem-Naplouse-Djennin et Nazareth ; enfin, la route de Caïfa à Nazareth. Que penser des voies ferrées ? Un chemin de fer à voie étroite relie, depuis trente ans, Jérusalem à la mer, avec Jaffa comme point d'attache ; au nord, une ligne se détache de la mer, à Caïfa, traverse la riche plaine de l'Esdrelon, entre le Carmel et les hautes collines de Nazareth, descend au Jourdain et, par le Ouadi Yarmouck, gagne le haut plateau de Damas. Depuis le début des hostilités, les Turcs ont construit les deux embranchements *Nazareth-Jérusalem, Pétra-Beer-Schéba.*

L'armée anglaise se fait suivre par une voie ferrée qui part de Port-Saïd, suit la côte jusqu'à Rapha et à Gaza. Le génie doit en ce moment multiplier ses efforts, afin de prolonger au plus tôt la ligne de Gaza à Jaffa.

Il est vrai, Jaffa possède un méchant port : les bateaux mouillent au large, des barques franchissent la barre de rochers qui s'avance devant la ville et se confient à la mer, presque toujours houleuse. La flotte a pu appuyer efficacement la colonne droite de l'armée anglaise ; elle est à même de la ravitailler à Jaffa. N'oublions pas cependant que nous sommes à la fin novembre : c'est la saison des premières pluies, orages et *averses qui ne durent pas. Aux mois de janvier et février, de fortes et longues ondées d'hiver,* accompagnées d'un violent vent d'ouest, grossissent les torrents et rendent la marche d'une armée extrêmement difficile et même impossible.

Que fera l'aile droite anglaise ? Va-t-elle se contenter de l'excellent point d'appui que lui offre Jaffa, la « Belle », qui serre sur la croupe de la colline les cubes réguliers de ses maisons en terrasses, développe au nord ses quartiers modernes et s'enveloppe si gracieusement du vert manteau de ses riches jardins, où abondent les oranges et les grenades ? S'efforcera-t-elle de gagner au plus tôt la barre du Carmel, afin de préparer une bataille dans la plaine *d'Esdrelon, comme le fit Napoléon en 1799 ?* Préférera-t-elle se replier à l'ouest, s'insinuer par les vallées qui débouchent sur les hauts plateaux de Naplouse et couper ainsi la retraite aux troupes turques qui tentent la défense de Jérusalem ? En toute hypothèse, nous voyons que la campagne de Syrie touche à une heure décisive.

H. S.

Opportunes réflexions

Dans le *Journal de Genève* de lundi, M. *Wagnière fait, au sujet de l'état de l'esprit du* public en Suisse, les réflexions suivantes :

« Chacun a mis son idéal hors de Suisse et en vient à considérer comme indifférent ou nuisible tout ce qui ne rentre pas dans cet *idéal.*

« De là... ce détachement et ces sourires à l'égard de nos soucis économiques. A-t-on assez plaisanté sur le froment et le charbon et sur les tourteaux du Conseil fédéral ! Hélas ! C'est pour vivre que les grandes puissances conquièrent et se partagent les terres d'outre-mer, au nom du progrès et de la civilisation.

« De là encore cette tyrannie de l'opinion, qui condamne toute recherche de la vérité. Il *faut l'accepter toute faite ; il faut, sur tant de* problèmes si complexes du moment, s'exprimer sur toutes choses comme un journal de Mâcon ou d'Annemasse ; autrement on passe pour « boche ».

« De là enfin cette fureur à nous calomnier nous-mêmes et à nous détruire. Si nous avons été sauvés en 1914, il est bien entendu que nous n'y sommes pour rien : nous devons notre salut à la Belgique...

« Le premier devoir d'un grand peuple, comme d'une famille forte, a dit Fustel de Coulanges, est de s'aimer. » Nous ne nous aimons pas. Nous jugeons nos propres affaires avec une *rigueur implacable ; nous gardons, pour les* causes étrangères, l'ardeur, l'émotion, ce brin d'aveuglement qui est le signe de l'amour.

« C'est le tort que nous avons pu faire aux autres qui a produit nos grandes colères. Ce n'est jamais le tort qu'on nous fait à nous-mêmes.

« Dans nos négociations économiques, l'étranger, quel qu'il soit, peut s'appuyer sur une fraction de l'opinion suisse ; elle est à sa dévotion. Nous envoyons une délégation aux Etats-Unis, pour défendre notre pain ; vite, un journal suisse met en garde les Américains contre cette entreprise qu'il taxe d'« allemande », de façon *à ruiner d'avance l'œuvre de nos négociateurs.* Un Américain rédige un long rapport sur la Suisse, pour démontrer que nous ravitaillons l'Allemagne ; vite, un journal suisse reproduit tout entier, sans une réserve, sans une réfutation, cet acte d'accusation, comme pour justifier la famine dont on menace notre peuple innocent. On n'a jamais vu, dans aucun pays du monde, pareille abstraction de toute nécessité nationale, tant d'effacement, tant d'humilité. »

LE CASQUE

Le Bureau de presse de l'état-major de l'armée nous communique :

De longs et laborieux essais ont prouvé que le modèle L'Eplattenier était inexécutable en tôle d'acier très sûre. L'asymétrie de son profil présentait à ce point de vue une difficulté irréductible. En outre, au moment où ces expériences avaient lieu, des officiers revenant des différents fronts ont signalé au Commandement de l'armée que le modèle choisi ne protégeait pas suffisamment les tempes et la nuque. Il fallut donc renoncer au projet L'Eplattenier.

Ce qui importait dans la question, ce n'était *pas de satisfaire aux goûts de tel ou tel artiste,* mais de procurer à la tête de nos soldats une protection efficace. Il s'agissait donc de trouver une nouvelle forme, non seulement pour mieux abriter les tempes et la nuque, mais aussi pour rendre possible l'exécution du modèle en un métal dont la dureté est sans précédent dans l'histoire du casque et qui ne supporte pas des manipulations compliquées. Le nouveau modèle, résultat d'études techniques compétentes et approfondies, n'est ni le casque allemand, ni le français, ni l'anglais. Il a, d'ailleurs, un cachet militaire et plaît à l'œil.

(A l'œil de qui ? — *Réd.*)

Les troubles de Zurich

Les socialistes battent le fer

Lundi soir, a eu lieu l'assemblée des délégués du part socialiste zuricois. Elle a décidé de demander d'abord aux autorités zuricoises : 1° de retirer immédiatement les troupes ; 2° de libérer immédiatement toutes les personnes arrêtées dont les actes de violence ne sont pas prouvés ; 3° d'établir les responsabilités et d'indemniser les victimes aux frais de l'Etat.

En outre, on adressera au Conseil fédéral une demande pour que des mesures soient prises en faveur de l'alimentation de la classe ouvrière.

Un appel est adressé aux ouvriers ; on demande l'interruption de tout travail pendant un *après-midi, à l'occasion de l'enterrement des victimes.*

La réunion des délégués du parti socialiste suisse a eu lieu hier après midi. Elle a dû discuter la question de la grève générale.

Deux bombes

Le chef du poste de police numéro 6, au coin des rues Moritz et Deckenhof, a trouvé devant sa fenêtre, une bombe explosive enveloppée dans un journal. Le paquet a été examiné par des experts. L'engin était en communication avec une bouteille contenant des acides qui auraient provoqué une explosion terrible. Une enquête judiciaire est ouverte.

Au poste de police de la Heringgasse, on a trouvé un paquet semblable.

La bombe trouvée au poste numéro 6 contenait 26 cartouches de cheddite et celle trouvée à la Heringgasse, une trentaine. Les deux paquets étaient enveloppés dans des numéros du *Journal de Genève.* L'expert chimiste a déclaré qu'une seule bombe aurait suffi à faire sauter tout un pâté de maisons.

Une expulsion

Le Conseil fédéral a prononcé l'expulsion du sujet allemand Münzenberg, domicilié à Zurich, *actuellement secrétaire de la Fédération centrale* de la jeunesse socialiste suisse et secrétaire de l'Union internationale des organisations de la jeunesse socialiste.

Münzenberg a abusé de l'hospitalité suisse pour faire de la propagande antimilitariste, pour inciter les jeunes gens à refuser de remplir leurs obligations militaires ; en outre, il a pris une part active aux désordres qui se sont produits dans la ville de Zurich.

L'expulsion sera mise à exécution après clôture des poursuites pénales intentées contre Münzenberg, pour les faits de Zurich.

Les blessés

Hier matin, est décédée, à l'Hôpital cantonal, la quatrième victime des bagarres d'Aussersihl. C'est une dame Wolf, âgée de 41 ans. La malheureuse s'était rendue sur son balcon pour rentrer son enfant, lorsqu'elle fut atteinte de trois balles dans l'abdomen.

L'état du jeune homme de 14 ans que, par erreur, on avait compté au nombre des tués, est désespéré.

Voici la liste des personnes grièvement blessées au cours de l'émeute de samedi soir :

Lips, Werner (blessure au ventre) ; Schadegg, Emile (coup au cœur) ; Schrapp, Charles (blessure par arme à feu) ; Afforter, Ernest (blessure à la cuisse) ; Fischi, Fritz (blessure au pied) ; Reinale, Joseph (blessure à la cuisse) ; Romberger, Albert (blessure par arme à feu) ; Wintsch, Jean, agent de police (blessure à la cuisse).

Fretz, Marie (blessure par arme à feu) ; Erdin, Joseph (grave blessure à la tête) ; Oswald, Henri, agent de police (grave blessure à la tête) ; Kunz, Alfred (blessure à la tête) ; Hurlimann, Pauline (blessure à la cuisse et lésions internes) ; Russli, Ernst, agent de police (blessure à la poitrine).

Le service d'ordre

Le service d'ordre a été confié au régiment de fusiliers 25, à l'exception du bataillon 62, soit aux bataillons 61 et 98, et au bataillon de carabiniers 6.

Un manque de tact

On annonce que les internés allemands cantonnés dans les localités de la Suisse centrale ont fêté dernièrement l'anniversaire du maréchal Hindenburg et qu'ils se seraient réunis, à cet effet... au Rütli. Si le fait est exact, pareil choix *constituerait un manque de bon goût et* de tact contre lequel on ne saurait protester trop vivement. Le Rütli est un lieu où seul le patriotisme suisse doit avoir la parole et il ne sied pas que des étrangers y viennent célébrer leurs anniversaires. C'est là une grève inconvenance.

IL Y A UN AN

21 novembre 1916

En Valachie occidentale, les Impériaux occupent Craiova, sur la ligne Turnu-Severin-Bucarest.

Mort de l'empereur François-Joseph. Son ne-

veu Charles-François-Joseph lui succède sous le nom de Charles Ier.

La Chambre française vote, après une séance secrète, le recensement de la classe 1918.

L'amiral français Dartige, commandant la flotte alliée dans les eaux grecques, intime aux ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie à Athènes de quitter la Grèce.

La guerre européenne

—o—

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 19 novembre

Communiqué français du 20 novembre, à 3 h. de l'après-midi :

En Champagne, actions d'artillerie assez vives dans le secteur de la Butte du Mesnil.

Sur la rive droite de la Meuse, après un intense bombardement sur le front Bezonveaux-Bois Le Chaume, les Allemands ont attaqué nos positions au nord du bois des Caurières, sur une étendue d'un kilomètre environ. Cette attaque, brisée par nos feux, n'a pu aborder notre ligne avancée que sur un très faible espace. Des fractions ennemies qui avaient réussi à prendre pied ont été rejetées pour la plupart.

* * *

Communiqué allemand du 20 novembre :

Hier après midi, le combat d'artillerie en Flandre a augmenté considérablement de la forêt d'Houthulst à Zandvoorde. Il a continué pendant la nuit avec une intensité non diminuée. Un fort feu de destruction a été dirigé sur la zone de combat près de Poelcapelle et de Paschendaele. En Artois également, sur les deux côtés de la Scarpe, près de Bullecourt et de Queant, l'activité de combat s'est ranimée. Des détachements de reconnaissance ennemis ont été repoussés dans un combat corps à corps.

Au nord de Soissons, sur la rive orientale de la Meuse, le feu a considérablement augmenté par rapport aux jours précédents. Il a été suivi d'une attaque livrée contre la forêt Le Chaume par un bataillon français, qui a été repoussé avec des pertes graves en laissant des prisonniers. Notre feu de destruction a foudroyé l'ennemi se préparant à plusieurs reprises à renouveler ses attaques. Les entreprises de nos détachements au nord et à l'est de Verdun ont été couronnées de succès.

Journée du 20 novembre

Communiqué français du 21 novembre, à 11 h. du soir :

Lutte d'artillerie assez violente en Belgique, dans quelques secteurs au nord du Chemin-des-Dames et sur la rive droite de la Meuse. Journée calme partout ailleurs.

* * *

Communiqué allemand du 20 novembre, au soir :

Vive activité près de Poelcapelle et Paschendaele.

Dans la région entre les routes *conduisant de Bapaume à Péronne et Cambrai, les Anglais ont attaqué avec des forces importantes et ont gagné du terrain. Notre contre-attaque est en plein cours.*

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 20 novembre :

Sur le front Monte Tomba et Monte Monfenera, la lutte commencée dans la nuit du 17 au 18 novembre a continué très acharnée. Quatre fois, l'ennemi a interrompu le bombardement de nos positions sur la croupe du Monfenera, pour lancer ses masses contre elles. Tout autant de fois, nos troupes les ont affrontées et rejetées avec une bravoure au-dessus de tout éloge. Nos détachements ont continué hier, avec succès, des retours offensifs partiels, qui, dans les journées des 18 et 19, nous ont valu en tout 306 prisonniers, dont 8 officiers, 5 mitrailleuses et quelques centaines de fusils. Sur le Piave, 3 mitrailleuses et de nombreux fusils ont été pris sur l'île située vis-à-vis de Folina. Nos escadrilles de bombardement ont atteint efficacement des colonnes ennemies en mouvement le long de la route dans le fond du val Piave, jusqu'à la hauteur de Quero. Dans la nuit, des aéronefs ont lancé de nombreuses bombes sur des bivouacs ennemis à Torre di Mosto (Livenza) et aux environs du pont de Motta di Livenza, qui a été endommagé.

* * *

Communiqué autrichien du 20 novembre :

Dans les montagnes entre la Brenta et le Piave, on se bat avec acharnement *sur les pentes septentrionales du Mont Tomba. Toutes les tentatives des Italiens de réoccuper les positions perdues sont restées infructueuses. L'ennemi a subi de lourdes pertes. A part cela, rien de spécial à signaler.*

Les événements de Russie

Pétrograd, 21 novembre.

(Havas.) — M. Pourichkevitch, leader nationaliste bien connu, le prince Youssoupof et le duc de Lichtenberg ont été arrêtés et emprisonnés à la forteresse Pierre et Paul.

Confédération

Le département fédéral des finances et le personnel

On nous écrit de Berne :

Une information parue dans la presse, au sujet de la conférence entre M. Motta et les délégués du personnel fédéral, conférence concernant les allocations de renchérissement pour 1918, se termine par cette phrase : « L'accord n'a pu se faire entre le représentant du Conseil fédéral et les délégués de l'Union fédérative. »

Cette phrase n'est pas conforme aux faits. La conférence n'avait aucunement pour but d'établir un accord au sujet des allocations. Le chef du Département des finances fenait tout simplement à entendre les raisons du personnel et à s'informer des détails des propositions de l'Union fédérative. Il n'y a pas eu de pourparlers en vue d'un accord.

Le Département étudiera à fond la question, qui ne manque pas d'importance, puisque les propositions du personnel entraînent une dépense de 32 millions pour les Chemins de fer fédéraux et de 25 millions pour l'administration fédérale. D'ailleurs, le Conseil fédéral est d'avis que les allocations de renchérissement doivent subir une augmentation notable pour 1918.

CANTONS

TESSIN

Dans le camp conservateur. — On nous écrit de Lugano le 18 :

Le *Popolo e Libertà* consacre un article à la situation du parti conservateur après les récentes élections au Conseil national. Il se réjouit de la participation au scrutin de ballottage d'un bon millier d'électeurs de plus qu'au 28 octobre et de l'insuccès de la « grande offensive » du parti libéral-radical. Il voit poindre l'aube de jours meilleurs et il souhaite que le parti conservateur puisse se les assurer « par la réorganisation de ses cadres, par une entente plus complète de ses hommes, par une plus grande générosité de sentiments, par une plus grande largeur d'idées et par une propagande plus intense de ses idées dans ses rangs et en dehors, par un travail plus vivace dans les communes et dans le canton, dans les municipalités et au Grand Conseil en faveur du bien public, par une pénétration toujours plus profonde dans l'âme et dans la vie du pays, de façon à devenir, en somme, un parti plus fécond d'œuvres que de paroles. »

On assure que l'organe quotidien du parti va se transporter de Lugano à Bellinzone, dans les premiers jours de décembre ; on parle d'améliorations remarquables dans sa rédaction et dans ses services. M.

VAUD

Le bilan des élections communales à Lausanne. — L'élection des candidats au Conseil communal de Lausanne, qui a eu lieu dimanche dernier, a clôturé la période électorale. Le premier tour de scrutin a fait passer en entier la liste d'entente du bloc national, comprenant 5 radicaux, 5 libéraux et 1 socialiste modéré. Aucun candidat de la Maison du Peuple n'a atteint la majorité absolue, de telle sorte qu'un second tour est nécessaire. Seuls, les partisans de Naine y prendront part.

Ainsi que nous l'avions prévu, le nombre des électeurs qui se sont rendus aux urnes a subi une forte diminution. On n'en a pas compté plus de 4500, ce qui représente à peine le tiers du corps électoral. Le fléchissement s'est fait sentir aussi bien du côté bourgeois que du côté socialiste. La liste d'entente a recueilli, en chiffres ronds, 3000 voix, et la liste socialiste, 1500. Les jeunes radicaux, qui doivent réparer leurs forces, grandement éprouvées par les récentes épreuves, avaient abandonné la partie.

Parmi les candidats élus, M. Maxime Reymond arrive en neuvième rang, avec 2860 voix. Les catholiques ont été très heureux de connaître ce résultat, et ils espèrent qu'il sera donné à M. Reymond de faire bénéficier le Conseil communal de sa grande expérience des affaires publiques. Nous avons constaté que les électeurs catholiques ont soutenu avec entrain sa candidature et, par le fait même, celles de la liste d'entente.

En résumé, le nouveau Conseil communal se composera de 35 radicaux (abandon volontaire de 15 sièges), 33 libéraux (augmentation de six sièges), 22 socialistes révolutionnaires (perte de 8 sièges), et de 6 jeunes-radicaux et 4 socialistes grütléens, groupements qui n'étaient pas représentés dans l'ancien Conseil. La municipalité sera soumise à réélection à la première réunion du Conseil. A.-J. R.

VALAIS

Forces hydrauliques. — En exécution de l'art. 75 de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, le Conseil d'Etat a pris un arrêté qui renferme les dispositions nouvelles ci-après : Les communes, corporations et particuliers peuvent être appelés à participer, en proportion des avantages qu'ils en retirent, aux frais occasionnés par la régularisation du niveau et de l'écoulement des lacs, ainsi que par la création de bassins d'accumulation.

Mines. — M. J. Goldschmitt, à Zurich, a sollicité de l'Etat la concession d'une mine de cuivre sur territoire de Saint-Martin (Hérens).

MM. César Gros, à Saint-Maurice, et J.-P. Rappaz, à Evionnaz, ont fait la demande d'une concession de mine de plomb et nickel sur Dorénaz (Saint-Maurice).

MM. Ruchonnet et Dagon, à Lausanne, ont déposé une demande de concession d'anthracite sur le territoire des communes de Tourtemagne, Ergisch, Niedergesteln et Eischoll.

GRAND CONSEIL VALAISAN

Sion, 20 novembre.

La séance de ce jour a été complètement consacrée au débat sur l'entrée en matière concernant la création d'un hôpital cantonal. La Société de l'Aluminium, à Chippis, et M. Jean-Jacques Mercier, à Sierre, ont fait des dons de 200,000 fr. et de 150,000 fr. en faveur de la création de cet hôpital, à la condition qu'il fût établi à Sierre. Il existe, d'autre part, des legs pour environ 260,000 fr. faits à l'Etat dans le même but, dont 150,000 fr., sans aucune condition concernant l'emplacement.

La majorité de la commission propose l'entrée en matière. M. Eugène de Lavallaz, au nom de la minorité de la commission, en propose le rejet, les infirmeries et les hôpitaux régionaux répondant aux besoins de l'heure. Il propose, par contre, la création de sanatoria et d'un asile de vieillards. MM. Seiler, conseiller d'Etat, les rapporteurs de la commission et M. le docteur Dénéréaz défendent le point de vue de la majorité et recommandent l'entrée en matière, qui est votée par la grande majorité des députés, après un débat qui a duré quatre heures.

La Suisse et la guerre

—o—

Réouverture de la frontière française

La frontière française est réouverte depuis hier soir, mardi.

La pension des internés

Le comité de l'association suisse des hôtels d'internement a reçu, mardi, de la part de l'ambassade de France, la communication officielle que la France avait consenti à augmenter d'un franc, à partir du 1er septembre 1917, le prix de la pension des internés. Le comité des hôteliers fait savoir qu'il demande que cette augmentation parte du 1er janvier de l'année courante, et a chargé M. Förrer, conseiller national, avocat à Saint-Gall, de ses intérêts.

Espionnage

Le Tribunal fédéral a jugé un certain nombre de cas d'espionnage. Il a condamné le négociant Friker, Bâlois, à 9 mois de prison et 400 francs d'amende ; l'ouvrier de fabrique Gœhrig, Wurtembergeois, à 3 mois de prison et 100 francs d'amende ; l'ouvrier de fabrique Ernest Wagner, Badois, à 3 mois de prison et 100 fr. d'amende ; l'ouvrier Gul, Badois, à 3 mois de prison et 100 fr. d'amende ; l'ouvrier Chapelle, à 3 mois de prison et 50 fr. d'amende ; le peintre Joseph Allemann, Alsacien, à 2 mois de prison et 50 fr. d'amende ; les frères Ernest et Charles Emmenegger, Lucernois, à 5 mois et 3 mois de prison et 150 fr. et 100 fr. d'amende ; le journalier *Spindler, à 3 mois de prison et 100 fr.* d'amende.

Allemann et Spindler sont jugés en contumace.

Passage d'enfants belges

Le premier train amenant des enfants belges, allant en France par Bâle, arrivera à Bâle, le 24 novembre, à 5 h. 30 du matin, pour continuer sa route pour Evian, à 7 heures. D'autres trains passeront le 15 décembre, au milieu de janvier et vers fin janvier, et ainsi de suite tous les deux jours. Il passera 3000 à 5000 enfants.

Le comité de secours bâlois a créé une organisation spéciale pour ces passages.

Le premier convoi comprendra 600 à 650 enfants, âgés de 5 à 12 ans. Pauvres petits !

ARMEE SUISSE

Les obsèques du colonel Audéoud

Les obsèques du colonel Audéoud auront lieu à Genève, jeudi, à 2 h. Le Conseil fédéral y sera représenté par M. Decoppet, président du Département militaire, et M. Gustave Ador. Le général Wille, ainsi que les commandants de corps et de divisions et de nombreux officiers supérieurs, y assisteront. Le Conseil fédéral a décidé de mobiliser tous les hommes des bataillons d'élite 10 et 13 qui sont domiciliés à Genève, ainsi que la compagnie genevoise de guides. Il enverra en outre une compagnie de *mitrailleurs de cavalerie.*

Echos de partout

ASCALON

Ascalon, la ville de Syrie dont les Anglais viennent de s'emparer, est la patrie de l'échalote dont le nom n'est autre que celui d'ascalon déformé par l'usage.

On prétend généralement que les Croisés rapportèrent cette plante d'Ascalon, dont on trouve mention dans le *Livre des Métiers* du XIIIme siècle : « Tuit cil qui sont dehors Paris, et vendent à Paris auz, oingnons, poiraus, civos, navetaus ou eschaloingnes, doivent chascun quatre deniers por la porée le roy. » Mais on voit aussi l'échalote mentionnée dans Pline : *ascalonia.* Il est plus probable que la plante fut importée en Europe d'Ascalon, au temps d'Hérode.

MOT DE LA FIN

Dans le métro, à Paris, à l'heure de la pression maxima.

A la station de la Concorde, cohue, bousculade. Des gens parviennent à s'introduire dans le compartiment bondé, d'autres restent sur le carreau.

Le train repart. Une brave femme de la campagne, qui vient de monter, se met à pousser des cris désespérés.

— Ma fille ! Ma fille !

— Qu'est-ce qui lui est arrivé ?

— Ma fille est restée sur le quai... Que va-t-elle devenir, mon Dieu !

— Oh ! la pauvre enfant !... Il faut descendre à la prochaine station et faire téléphoner... Mais votre petite fille saura-t-elle s'expliquer ? Quel âge a-t-elle ?

— Elle a trente-cinq ans, mon bon monsieur !

FAITS DIVERS

SUISSE

Fillette brûlée

A Niederbipp (Berne), on a trouvé le cadavre horriblement brûlé d'une fillette de 10 ans, nommée Michi, qui a dû, en l'absence de ses parents, activer le feu avec du pétrole, mettant ainsi le feu à ses habits.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION DE NOVEMBRE 1917

Séance du 19 novembre

INTERPELLATION SUR LA FERMETURE DES CAFÉS

M. Boschung développe son interpellation sur la fermeture des magasins et des cafés.

Il relève les inconvénients de la mesure prise. A la campagne, on aurait dû retarder, dit-il, la fermeture des magasins jusqu'à 8 heures, et celle des cafés à 11 heures. L'orateur dit que cette modification serait utile aux ouvriers aussi bien qu'aux voyageurs. Il rappelle aussi que, dans de nombreux villages, les assemblées se tiennent assez tard le soir.

M. Savoy, commissaire du gouvernement. Nous devons prendre toutes les mesures propres à restreindre le plus possible la consommation du charbon. Les magasins sont d'ailleurs ouverts jusqu'à 8 heures du soir, le samedi et les veilles de fête. Les temps graves que nous traversons doivent nous amener à diminuer aussi les occasions de divertissements. Tel est le but de la mesure relative aux auberges. Au reste, cette semaine, le Conseil d'Etat revisera son arrêté du 23 octobre et il verra s'il peut entrer dans les vues de l'interpellateur.

M. le docteur *Clément* estime que, au regard de la gravité actuelle de la situation économique et des restrictions qui, fatalement, nous seront imposées dans l'avenir, la question de la différence de l'heure de fermeture paraît bien mesquine. Les aubergistes ont été moins durement frappés que d'autres par les mesures officielles ; *non seulement ils n'ont pas été mis sur* un pied d'égalité stricte vis-à-vis des autres commerçants pour les heures d'ouverture et de fermeture de leurs établissements, mais ils ont positivement bénéficié précisément des restrictions qui atteignent les négociants ; la fermeture des bureaux de tabac le dimanche leur a assuré toute une clientèle supplémentaire d'amateurs de cigares ; celle des bureaux à 5 heures et des magasins à 7 heures amène au café plus tôt *que* d'habitude un certain nombre d'employés et de commerçants que les exigences antérieures de la vie retenaient plus longtemps à leur poste ou à leur comptoir.

L'opinion publique dans sa grande majorité a accueilli avec faveur cet acte du Conseil d'Etat ; les consommateurs se sont soumis de meilleure grâce qu'on ne l'avait supposé et quant aux tenanciers eux-mêmes, ils ne récriminent pas trop, estimant que les consommations ne sont pas nombreuses à cette heure tardive et que leur personnel peut, sans grand préjudice pour la caisse de l'établissement, jouir plus tôt d'un repos bien légitime.

Si le tenancier n'est pas trop lésé par cette fermeture précoce, en revanche la vie familiale en bénéficie certainement. Il ne serait pas juste qu'en cette période de crise l'homme seul puisse égoïstement jouir pendant toute la soirée d'une chaude atmosphère : il est bon qu'il se rende compte des privations que subissent la femme et les enfants et qu'il les partage pour chercher à les diminuer. La facilité des stations tardives au café ôte trop souvent à l'homme marié le goût de la vie familiale et détourne le jeune homme du souci et du besoin de se créer un foyer.

L'hygiène enfin, aussi bien que l'économie sociale, trouvera son compte à la généralisation

---

12 Feuilleton de la LIBERTÉ

L'inutile sacrifice

par TRILBY

—o—

Louis voulut l'interrompre.

— Chut ! fit-elle en riant, ne vous croyez pas obligé de me dire quelque amabilité, et puis, parlons d'autre chose. Racontez-nous ce que vous faites, votre travail d'à présent et vos espoirs de demain. Allons, nous vous écoutons.

Le jeune homme, en souriant, répondit :

— Mais, à mon tour, c'est moi qui vais vous ennuyer...

— Non, reprit Lucette, tout ce qui vous touche m'intéresse beaucoup. Demandez à Marceline, si je ne lui parle pas très souvent de vous.

— Peut-on savoir pourquoi vous me témoignez tant d'intérêt ? demanda Louis.

Brave, très franchement, Lucette répondit :

— Oh ! certes. J'ai pour vous une grande amitié parce que vous êtes le fils de Marceline, et puis, dans le fond de moi-même, quand mon cœur réfléchit, ce qui ne lui arrive pas souvent, il vous plaint beaucoup de n'avoir pas eu votre maman quand vous étiez petit, et aussi il vous est bien reconnaissant de nous la laisser maintenant que vous êtes grand.

— Ah ! Mademoiselle Lucette, reprit Louis, voilà justement que vous parlez d'une chose qui est, entre ma mère et moi, le sujet d'un dissentiment.

Marceline voulut interrompre le jeune homme :

— Voyons, Louis, tu ne vas pas raconter à Mlle Lucette nos discussions, tu l'ennuierais.

La jeune fille s'impatienta.

— Du tout, Marceline, tu me juges très mal, et ton fils a raison de me croire plus sérieuse que je n'en ai l'air. Voyons, monsieur Louis, contez-moi cela.

Malgré les signes de Marceline, Louis reprit :

— Je me permets de vous instruire de ce dissentiment, mademoiselle Lucette, parce que vous m'avez parlé tout à l'heure de votre cœur ; c'est à lui que je vais m'adresser, et c'est lui qui doit m'écouter.

— J'écoute, fit-elle soudain émue.

— Vous avez dit, il y a quelques minutes, que vous me plaigniez de n'avoir pas eu de maman quand j'étais enfant, vous avez raison. Vous qui avez toujours été aimée, entourée, choyée, vous ne pouvez pas savoir ce que c'est que l'enfance d'un petit qui voit sa mère une fois par mois entre deux trains. Et quand ce petit a vécu des heures et des heures dans l'attente de cette visite, quand il a amassé pendant des jours et des jours les tendresses qu'il voudrait dire à sa mère, quand on ne lui laisse jamais le temps de parler parce que l'heure s'avance et qu'il faut partir, ce petit garçon souffre plus que vous ne vous l'imaginerez jamais. Et il faut vraiment, je vous assure, qu'il ait beaucoup d'énergie pour ne pas détester les enfants que sa mère élève et soigne et qui peuvent, eux, parce que le hasard les a fait riches, avoir non seulement leur maman près d'eux, mais celle d'un autre.

La voix de Louis en prononçant ces dernières paroles était devenue si dure, que Marceline et Lucette se regardèrent effrayées. Le jeune homme remuait devant elles tout un passé douloureux qu'elles n'avaient jamais soupçonné et elles en étaient tristement impressionnées. Lucette avait ses jolis yeux pleins de larmes, Marceline était toute tremblante, elle *se sentait responsable de cette douleur. Louis,* les coudes appuyés sur ses genoux, la tête dans les mains, était un peu honteux de ce qu'il venait de dire.

Marceline la première se ressaisit :

— Louis, dit-elle, tu viens de me faire beaucoup de peine.

Le jeune homme releva la tête.

— Pardonne-moi, maman, ce n'est pas de ma faute.

Un silence suivit, puis Lucette reprit :

— Monsieur Louis, vous avez dû bien souffrir et je trouve tout naturel que vous ne m'aimiez pas, ni mon frère non plus. Oui, dans votre imagination d'enfant, nous étions de petits voleurs, nous vous volions les tendresses de votre maman. Mais voyez-vous, ajouta-t-elle avec un joli sourire, je suis sûre que tout s'arrangera. J'ai idée qu'un jour vous gagnerez beaucoup d'argent, alors vous ne nous haïrez plus ce jour-là.

— Mademoiselle Lucette, reprit Louis tout honteux, je n'ai jamais eu pour vous la moindre haine. Ne répétez pas ce mot, je vous en prie, à votre tour vous me feriez de la peine.

— Mais, reprit Lucette en riant tout à fait cette fois, vous l'avez dit tout à l'heure.

— J'ai parlé d'une impression d'enfant.

— Alors, maintenant que vous êtes un homme, vous n'avez plus contre nous, j'espère aucune mauvaise rancune ?

— Non, non, ces souffrances-là, c'est le passé. Mais je vous les ai dites, mademoiselle Lucette, pour que vous compreniez bien quel est mon grand désir, mon rêve de toujours. Depuis que je suis enfant, je n'ai qu'un but : travailler pour arriver à gagner ma vie afin de ne plus rien coûter à ma mère. Je ne voulais pas qu'elle travaillât pour moi. J'y suis arrivé assez rapidement, puisque à quinze ans je me suffisais. Depuis cet âge, j'ai travaillé encore plus. Aujourd'hui, j'ai une situation pécuniaire qui ira toujours en augmentant. Aussi je viens demander à ma mère de venir vivre près de moi, de ne pas me quitter. Je viens lui demander aussi de m'aimer à mon tour, et de m'aimer beaucoup. Trouvez-vous, mademoiselle, que ma demande soit injuste ?

Lucette tout d'abord ne répondit pas. Les paroles du jeune homme l'avaient émotionnée, sa conscience lui disait que Marceline devait aller avec son fils, mais cette pensée lui causait beaucoup de peine. Elle *aimait tant sa nourrice* que l'idée du départ proche, du départ inévitable amena des larmes dans ses yeux. Sa gorge se contracta et elle eut un gros sanglot d'enfant.

Inquiète de ce chagrin, Marceline se précipita vers elle. Très anxieux, les yeux fixés sur le visage de Lucette, Louis attendait sa réponse. En pleurant, la jeune fille dit à Marceline :

— Il a raison, il faut que tu t'en ailles, mais j'ai beaucoup de peine.

Attristée par ce chagrin, la nourrice reprit :

— Voyons, ma chérie, ne pleurez pas. D'abord je ne vous ai pas dit que je m'en irais, les mamans n'obéissent pas toujours à leurs enfants.

La jeune fille se calma. Ses yeux étaient encore pleins de larmes, mais ses lèvres souriaient.

— Ecoutez, fit-elle, j'ai une idée qui me paraît merveilleuse. Monsieur Louis, laissez-moi votre mère encore pendant un an. Peu à peu, vous comprenez, je m'habituerai à cette séparation ; avant aujourd'hui, je n'y avais jamais pensé. Marceline est de notre famille, je croyais qu'elle ne nous quitterait jamais. Oh ! ne soyez pas méchant, ajouta-t-elle en joignant les mains, ne me refusez pas la première chose que je vous demande !

Lucette, en disant ces mots, se leva et s'approcha du jeune homme. Lui, détourna les yeux en murmurant très bas :

— Peut-on vous refuser quelque chose ?

— Tu entends, ma nounou chérie, il veut bien que tu restes encore un an. Oh ! comme je suis contente ! Il est bon, ton fils, et je l'aime plus qu'il ne le croira jamais !...

Puis, se tournant vers lui, gentiment elle ajouta :

— *Vous* entendez, monsieur Louis, je vous aime et, à partir d'aujourd'hui et pour toujours, nous sommes des amis.

Lucette, en disant cela, lui tendit les deux mains. Et Marceline, en les voyant l'un près de l'autre, eut honte d'avoir séparé ce frère et cette sœur, qui auraient pu tant s'aimer. Elle courba la tête et, très doucement, voulant réparer un peu le mal qu'elle avait fait, elle dit :

— Oui, aimez-vous bien tous les deux et, dans la vie, aujourd'hui comme plus tard, jeunes ou vieux, soyez toujours amis.

(A suivre.)

dans notre population de l'habitude de se coucher tôt pour se lever de meilleure heure.

M. Glasson ne pense pas qu'il faille aller plus loin que les autorités fédérales.

M. Piller voudrait retarder la fermeture des magasins à 9 heures.

M. Gremion appuie les idées de M. le docteur Clément. Le mesure est vue de bon œil par une grande partie de la population.

M. Pierre Zurkinden sollicite des exceptions en faveur des villes. Ce sont surtout les magasins de denrées alimentaires qui souffrent, dit-il, de la fermeture à 7 heures du soir.

M. Dupasquier estime prématurée la fermeture des magasins à 7 heures, tandis que celle des cafés, à 10 heures, lui paraît juste.

M. Emile Gross ne croit pas que la fermeture des établissements à 10 heures entraîne une économie de combustible.

En limitant d'une telle manière l'ouverture des cafés, on favorise l'établissement de débits clandestins.

Le Conseil d'Etat aurait pu s'en tenir à l'heure de fermeture des cafés sanctionnée par l'autorité fédérale.

M. Marchon et *Zimmermann* défendent la mesure prise par le Conseil d'Etat.

M. Blanc voudrait que le Conseil d'Etat autorisât les aubergistes à servir des boissons chaudes le matin et il demande plus de sévérité à l'égard des aubergistes qui donnent des boissons alcooliques à des gens ayant déjà notre bu.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, répond aux observations formulées. Le débat est interrompu et la séance levée à midi et demi.

Séance du 20 novembre

Présidence de M. Liechti

La séance est ouverte à 8 h. ¾.

Le Grand Conseil continue la discussion du

Budget de l'Etat

Rapporteur : *M. Ernest Week.*

Chapitre VII. — Direction des Travaux publics.

Section I. — Administration générale : 11,800 francs.

Adopté sans observation.

Section II. — Ponts et chaussées : 550,800 fr.

M. Delatena appuie le crédit pour l'augmentation du traitement des cantonniers. Il remercie la Direction des Travaux publics pour les travaux effectués sur diverses routes de la Gruyère et signalé l'état défectueux dans lequel se trouvent encore certaines voies de communication.

M. André Berset votera avec plaisir l'augmentation du traitement des cantonniers. Il demande que des cours pour les piqueurs communaux aient lieu.

M. Bovet rappella les réparations à faire à la jetée du port d'Estavayer, du côté de la bise.

M. Reichlen signale l'état défectueux dans lequel se trouvent diverses routes dans la Gruyère.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, répond aux observations formulées. Des cours pour piqueurs seront donnés. Certaines routes ont été dégradées par le transport des bois. La question de la réparation de la jetée du port d'Estavayer sera examinée.

La section est adoptée.

Section III. — Bâtiments : 293,000 fr.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, explique l'augmentation de certains chiffres de cette rubrique.

M. Delatena réclame la suppression des écuries au château de Bulle.

M. Blanc rappelle l'entrevue demandée au Conseil d'Etat, par la ville de Bulle, au sujet des réparations à effectuer au château. Cet édifice est tout désigné pour recevoir les collections légées par M. Victor Tissot.

M. Pierre Zurkinden déclare que les travaux au bâtiment des archives ont été bien exécutés. Il désirerait voir établir un escalier conduisant aux archives, depuis l'entrée du pont suspendu.

La façade de notre hôtel cantonal devrait être réparée.

La section III est adoptée.

Section IV. — Chemins de fer : 9700 fr.

Adopté sans observation.

Service extraordinaire

Recettes

Section première. — Construction de ponts : 5000 fr.

Adopté sans observation.

Section II. — Contribution des communes aux constructions de routes : 72,300 fr.

M. Blanc demande à qui incombe l'entretien des routes dans la Haute Veveyse. Le nettoyage de la route de Saint-Martin lui paraît négligé.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, prend note de l'observation.

Section III. — Subside de la Confédération pour restauration des bâtiments : 2000 fr.

Adopté sans observation.

Dépenses

Section I. — Construction de ponts : 10,500 fr.

Adopté.

Section II. — Construction de routes cantonales : 10,500 fr.

M. Blanc demande si l'entretien de la route Fribourg-Pérolles ne concerne pas la ville de Fribourg.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, répond que c'est le Grand Conseil qui a voté le crédit mentionné pour cette route.

Section III. — Construction de routes communales : 73,254 fr.

M. Pilloud demande des renseignements sur la construction de la route Châtel-Charavel.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, répond que ce projet n'est pas abandonné.

Section IV. — Endiguement de cours d'eau : 217,783 fr.

Adopté sans observation.

Les sections V, construction de bâtiments (112,992 fr.) et VI, navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (10,000 fr.), VII, correction des eaux du Jura (4000 fr.), VIII, subventions diverses (12,000 fr.), IX, dépenses extraordinaires (10,500 fr.) sont adoptées sans observation.

Section X. — Dépenses extraordinaires de guerre (560,000 fr.)

MM. les conseillers d'Etat Musy et Savoy donnent des explications sur les postes de cette rubrique.

La section X est adoptée.

Une allégation extraordinaire de l'« Indépendant »

Le rapport qui a été fait au comité cantonal conservateur au sujet de l'élection d'un député dans la Glâne, le 4 novembre, a établi que les radicaux n'avaient point observé la clause du compromis électoral qui les oblige à pressentir le parti conservateur, au sujet du choix des candidats aux sièges concédés à la minorité.

L'*Indépendant* confirme absolument l'omission commise par les radicaux. Il déclare que, après que ceux-ci eurent arrêté leur choix pour le remplacement de feu M. Comte, un mouvement d'opposition surgit du côté conservateur et que, alors, une seconde assemblée radicale fut convoquée. Cette assemblée s'érigea en cour d'arbitrage pour juger les griefs qu'on énonçait contre la candidature adoptée ; elle décida que ces griefs n'étaient pas valables et qu'il n'y avait pas lieu de chercher un autre candidat.

Ainsi, l'*Indépendant* reconnaît que son parti n'a fait aucun état de la convention que ses représentants avaient signée, et qu'il s'est institué seul juge de la convenance qu'il y avait à porter ou à ne pas porter le candidat sur lequel le choix était tombé. On n'a pas demandé si ce candidat convenait aux conservateurs et, quand on a su qu'il ne leur agréait pas, on a décidé de passer outre.

Il vaut bien la peine, alors de dresser des conventions et d'y apposer solennellement la signature des partis !

Mais voici la perle : l'*Indépendant* affirme gravement que, au moment où le compromis électoral fut conclu, « il fut solennellement déclaré que le parti conservateur n'entendait pas pratiquement faire usage de cette clause ».

Ce n'est que sur cette assurance, ajoute-t-il, que le parti radical donna ses mains à l'arrangement !

Quelle plaisanterie !

A qui l'*Indépendant* fera-t-il croire que les plénipotentiaires des deux partis ont rédigé en commun une convention et l'ont signée, en déclarant qu'une des clauses qui y figurent était nulle et non avenue ? Ce serait saugrenu ; le bon sens dit que, dans un cas pareil, on biffe ce qui ne doit pas subsister.

L'*Indépendant* prend de grands airs et met en question le compromis passé à l'occasion des élections générales. A son aise ! Ce ne sont pas les conservateurs qui pleureront, si la convention tombe à l'eau.

Quant aux allures superbes de *hidalgo* courroucé que prend le journal radical, elles font rire, après la piteuse aventure et les 300 voix du 4 novembre.

Les Etudiants suisses et le Technicum

Dimanche, à 4 heures après midi, a eu lieu, dans la grande salle du Cercle catholique, la séance inaugurale de la nouvelle section des Etudiants suisses du Technicum, l'*Activitas*. Autour des douze membres fondateurs, présidés par M. Bæchler, se groupaient les représentants de l'*Alemania*, de la *Sarinia*, de la *Léonina*, de la *Lepontia*, de la *Nuithonia* et de la *Zæhringia*, qui avaient tenu à donner à leur sœur cadette un témoignage de sympathie et d'encouragement. MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, Aeby, professeur à l'Université, MM. les abbés Gremaud et Bondallaz, professeurs au Collège, MM. Bise, vice-chancelier d'Etat, Emery, notaire, et M. le Dr Singy, coadjuteur de Saint-Nicolas, rehaussaient l'assemblée de leur présence. Un groupe important de professeurs du Technicum, à la tête desquels se trouvait M. Clément, prenaient également part à la fête.

Evoquant les tractations auxquelles a donné lieu la fondation de l'*Activitas*, M. Bæchler a témoigné la reconnaissance de la nouvelle section envers MM. le Dr Beck, Gremaud et Pierre Bise, ses amis de la première heure.

M. Deschenaux, conseiller d'Etat, a apporté aux jeunes sociétaires le gage de la sympathie du Conseil d'Etat et les a engagés à être de bons patriotes, conscients des nécessités austères de la situation actuelle.

M. l'abbé Gremaud a retracé avec émotion la genèse de la nouvelle section et a exposé en quelques mots le programme qu'elle s'est donné et qui a deux objectifs : l'Eglise et la patrie. La devise de l'*Activitas* est : *Nihil sine labore.*

M. Nobile, représentant le secrétaire central, a salué la septième section des Etudiants suisses à Fribourg.

M. Pierre Bise a dit les grands devoirs auxquels prépare le passage dans la Société des Etudiants suisses.

M. le professeur Aeby s'est réjoui, lui aussi, de voir compléter les tons de la gamme de couleurs qui égaye les rues de notre ville et a parlé en faveur de l'idéalisme au sein de la jeunesse.

M. le professeur Clément a parlé au nom du corps professoral du Technicum et de M. le directeur Léon Genoud, dont il a excusé l'absence et a dit sa satisfaction de voir les vœux de nombreux élèves enfin réalisés.

La petite réunion s'est poursuivie ensuite au *milieu du plus vif entrain.*

A la colonie belge

Un membre de la colonie belge nous écrit :

L'aimons-nous assez notre petit pays, demandait, le 19 novembre, à la colonie belge de Fribourg, M. Pierre Nothomb, l'aimons-nous assez ? Je l'ignore, mais de voir un autel tout fleuri de nos couleurs de deuil, de soleil et de sang, d'entendre monter vers Dieu le *Te Deum* d'allégresse et de supplication, nous avons senti dans nos cœurs une voix nous parler d'amour.

Le roi Léopold Ier, disait le P. de Munnynck, a symbolisé l'intelligence ; le roi Léopold II, l'action, et le roi Albert, la vertu.

Image de la Belgique, roi Albert, image de la Belgique, douce reine au visage pâle, au beau costume d'*infirmière* ; vivants emblèmes de la Belgique, vous conduisez ce petit peuple qui ne craint que Dieu.

Vous aime-t-il ? L'histoire a répondu, et l'histoire répondra.

Lundi après midi, parmi une nombreuse assemblée, dans la salle de la Grenette, nous vécûmes en Belgique. Devant nous se déploya tout le pays natal :

Ce furent les plaines de Flandre, les rivières calmes, les villages endormis, ce furent les fiers beffrois et leurs carillons chantants. Ce fut le Borinage noir et la pittoresque Ardenne, et puis, le vieux pays de Liége, que j'aime parce que j'en suis fils, le vieux pays et ses collines, ses rivières, ses villes sises dans les vallées, et ses vieux donjons ruinés dont l'image lourde et sombre nous parle des splendeurs d'autrefois.

Ce fut la Campine mystique.

Ce fut la Meuse, l'héroïque Meuse, le fleuve qui vient de France, qui passe comme une fée distraite dans de petites montagnes peuplées de noms enchanteurs.

Ce fut l'Escaut, plus grand, plus fort, l'Escaut, source de la vie belge, le géant traversant la métropole.

Et M. Nothomb nous montra doucement l'union des deux fleuves, des deux contrées, de la terre de Charlemagne et de celle de Charles-Quint, l'union des deux pays qui n'en font qu'un, gouverné, aujourd'hui, par le couple gracieux errant là-bas, tout là-bas, sur la plage, sur les dunes, dans les plaines au bord de l'Yser rouge.

Tous nous écoutions, Suisses, Français et Belges, unis *en ce moment* devant une belle idée, celle d'une patrie et d'un malheur. Et c'est pour avoir si bien chanté le malheur de sa patrie que M. Nothomb fut applaudi.

T'aimons-nous assez, pauvre Belgique, nous les exilés que tout énerve et qui, pourtant, devant le spectacle d'une famille blonde réunie, nous surprenons à rêver au foyer ?

T'aimons-nous assez, douce terre que nos âmes parcourent chaque soir ?

T'aimons-nous assez ? Nous n'en savons rien ; mais, s'il y a « des larmes dans les choses », dans notre cœur, bien vivant, lui, vous trouverez toujours des larmes pour la Patrie et pour le roi.

S. D.

Malveillance

Une arrestation a été opérée à la suite de l'enquête instruite par la préfecture de la Sarine au sujet de l'incendie qui a détruit une vieille grange à Marly-le-Petit, le lundi matin, 12 novembre courant, à 5 heures. Le coupable aurait fait des aveux. Il aurait agi sous l'empire de la boisson et uniquement pour faire « une bonne farce » au propriétaire, avec lequel il avait passé une partie de la nuit. Voilà une farce qui coûtera cher à son auteur. La grange était taxée 600 francs ; elle était située sur la rive gauche de la Gérine, à proximité de la commune de Chésalles.

Tirage financier

Au tirage du 15 novembre des lots de l'Hôpital cantonal, la prime de 18,000 fr. est échue au No 47 de la série 8025 ; le lot de 2500 fr. au No 2 de la série 1195, et celui de 500 fr. au No 14 de la série 1612.

Institut des Hautes Etudes

Jeudi, 22 novembre, à 4 h. ¼, conférence du R. P. Montagne : Les grands penseurs grecs, Socrate.

A 5 h. ¼, conférence de M. de Labriolle : Comment connaissons-nous l'antiquité ?

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, jeudi, à 8 h. ½, office de *Requiem* pour l'anniversaire de M. le chanoine Badoud, révérend doyen.

Cercle d'Etudes des Travailleuses. — La réunion aura lieu ce soir, à 8 h., au local, rue Zæhringen.

FOOTBALL

Dimanche, au Parc des Sports, le F. C. Victoria a battu le F. C. Fribourg IV, par 3 buts à 1. Ce match compte pour le championnat local.

DERNIÈRE HEURE

Sur le front occidental

Commentaire Havas

Paris, 21 novembre.

Havas. — La vive activité de l'artillerie signalée ces jours derniers sur la rive droite de la Meuse a été suivie d'attaques locales parfaitement réussies par l'infanterie française, dans la région du bois Le Chaume. La lutte d'artillerie, qui s'est maintenue assez vive dans ce secteur, faisait présager des contre-attaques que les Allemands ont tentées avec violence, mardi. Ils se sont lancés à l'assaut dans la direction des Caurières, sur un front d'un kilomètre environ, et purent reprendre le terrain perdu, auquel ils devaient attacher une importance capitale. Partout l'ennemi s'est heurté au tir de nos batteries et il n'a pu aborder nos lignes avancées qu'en de rares endroits, dont il a été délogé aussitôt.

En Flandre, nos alliés britanniques continuent à progresser légèrement en avant de Paschendaele et sont parvenus, au cours de ces opérations, à rectifier avantageusement leur front. Ils n'ont pas actuellement de plus vaste objectif.

Bulletin anglais

Londres, 21 novembre.

Communiqué britannique du 20 novembre, à 10 heures du soir :

Nous avons effectué ce matin, au point du jour, avec des résultats satisfaisants, une série d'opérations entre Saint-Quentin et la Scarpe. Une grande quantité de matériel et un certain nombre de prisonniers sont tombés entre nos mains.

Les opérations aériennes ont été rendues très difficiles par le temps pluvieux et orageux. Activité de l'artillerie ennemie sur un certain nombre de points, notamment vers Ypres, Zonnebecke et Paschendaele. A la suite du temps couvert, les aviateurs ont été obligés de voler à de faibles hauteurs et n'ont pas pu développer une grande activité. Quelques bombes ont été lancées et quelques objectifs à terre ont été attaqués. Un appareil ennemi a été abattu. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

L'offensive austro-allemande en Italie

Paris, 21 novembre.

(Havas.) — Sur le front italien, la situation présente toujours le même aspect. La menace ennemie, dans les vallées supérieures de la Brenta et du Piave demeure grave, tandis que, sur le bas Piave, la résistance de nos alliés ne faiblit pas un seul instant. Le danger est donc que les Allemands puissent se couler le long des fleuves, dans leur cours supérieur, pour dévaler dans la plaine en débordant l'aile gauche italienne. Ils engagent dans ce but toutes leurs réserves disponibles. Mais les Italiens veillent sur cette manœuvre et résistent en forces sur les monts Noro et Tomba. Les communiqués ennemis disent seulement qu'on se bat avec acharnement sur les pentes nord de ces deux monts, dernière ligne de défense qui couvre Trévise et Venise.

Les événements de Russie

Copenhague, 21 novembre.

Wolff. — On mande de Haparanda au *Berlingske Tidende* que des voyageurs qui viennent d'arriver de Pétrograd disent que le bruit court à Pétrograd que Kerensky, désespéré de la situation, se serait suicidé à Pskof.

L'opinion générale est que Pétrograd serait affamé dans dix jours. Le départ des représentants diplomatiques de l'Entente est imminent.

Copenhague, 21 novembre.

Suivant une information adressée de Haparanda au journal le *Sozialdemokraten*, la représentation des bochevikis à l'étranger publie le communiqué suivant au sujet de la situation en Russie :

L'ordre règne à Pétrograd. Toutes les nouvelles publiées au sujet de pogroms sont des mensonges inventés par les ennemis de la révolution. Vendredi dernier, le bruit a couru à Pétrograd que *Tchernof ferait partie du gouvernement* des ouvriers. La plus grande partie des troupes du front se sont déclarées en faveur du gouvernement des ouvriers. Il en a été de même à Charkof. La désunion règne dans les territoires cosaques. Les paysans pauvres prennent parti contre les cosaques.

Le *Sozialdemokraten* remarque que cette information est en opposition avec celles qui ont été envoyées par les correspondants anglais à Pétrograd, lesquels dépeignent la situation dans cette ville sous les couleurs les plus noires. Le journal relève ensuite que les correspondants anglais et français ont parlé de Kaledine comme de l'homme de demain et des cosaques comme des soutiens de l'ordre.

Le ministère Clémenceau

Paris, 21 novembre.

Voici le texte de l'ordre du jour voté hier :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement, approuvant ses déclarations, comptant sur son énergie et sur sa vigilance pour une conduite plus vigoureuse de la guerre, et pour le châtiment de ceux qui ont commis des crimes contre la patrie, passe à l'ordre du jour. »

La réforme électorale anglaise

Londres, 21 novembre.

(Havas.) — La Chambre des communes a adopté un amendement au projet de réforme électorale. L'amendement accorde le droit de vote aux femmes en matière municipale sur la même base que celle usitée pour les élections législatives. Le ministre de l'intérieur se propose de déposer un autre amendement refusant le droit de vote à ceux qui auraient refusé de se battre pour des raisons de conscience.

Londres, 21 novembre.

Havas. — La Chambre des communes a décidé à l'unanimité de fixer à 19 ans l'âge requis pour le droit de vote des marins et des soldats.

En république Argentine

Buenos-Ayres, 21 novembre.

M. Fernando Saguier sera bientôt nommé ministre des affaires étrangères.

Le président de la République a décidé de réunir un congrès des neutres de l'Amérique latine.

SUISSE

Les désordres de Zurich

Zurich, 21 novembre.

Le commandant de place a fait publier la communication suivante :

Nous accordons aux ouvriers de Zurich la faculté d'organiser une simple cérémonie funèbre en mémoire des victimes des désordres de samedi dernier. Cette cérémonie aura lieu mercredi, 21 novembre, après midi, sur la place de jeux de l'école d'arrondissement. Afin d'assurer l'ordre dans l'arrivée et le départ des participants, *il a été ordonné que ces derniers se rassembleraient* d'abord dans leurs locaux respectifs et se rendront ensuite en groupes au lieu de la cérémonie, mais sans dérouler les drapeaux et sans musique, sous la conduite des organisateurs du cortège. Le départ s'effectuera dans les mêmes conditions. De retour dans leurs locaux, les groupes devront immédiatement se dissoudre. Les chefs ouvriers ont assumé la responsabilité du maintien de l'ordre et de la dignité pendant la cérémonie, ainsi que de la libre circulation des tramways. Le commandant de place a désigné lui-même les rues qui sont mises à la disposition des différents groupes pour se rendre de leurs locaux au lieu de la cérémonie.

Le nombre des conseillers fédéraux

Lugano, 21 novembre.

Au sujet du projet d'augmenter le nombre des conseillers fédéraux, le *Popolo e Libertà* dit qu'il ne peut donner la main à ce projet que dans le cas où le parti conservateur recevrait un des nouveaux sièges. Ce que le pays demande actuellement, c'est non pas l'augmentation de la bureaucratie fédérale, mais la proportionnelle fédérale, ainsi que l'ont montré les dernières élections.

Calendrier

JEUDI 22 NOVEMBRE

Sainte CÉCILE, vierge et martyre

Sainte Cécile, d'illustre famille romaine, convertit à la foi de Jésus-Christ son fiancé Valérien et le frère de celui-ci, Tiburce. « Pouvons-nous appeler vie celle que nous passons en ce monde ? Jouet de toutes les douleurs du corps et de l'âme, elle aboutit à la mort, qui met fin aux plaisirs comme aux angoisses. Mais une autre vie lui succède et elle a des joies sans fin, pour les justes et des supplices éternels, pour les pécheurs. »

(Sainte Cécile à Tiburce.)

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 21 novembre

BAROMÈTRE

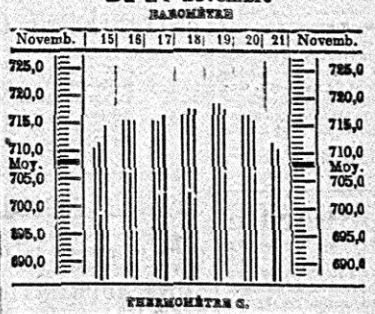

THERMOMÈTRE C.

Novemb.	15	16	17	18	19	20	21	Novemb.
8 h. m.	2	2	2	0	1	2	3	8 h. m.
1 h. s.	1	0	0	3	2	0	5	1 h. s.
8 h. s.	2	0	0	2	1	1		8 h. s.

NEVRALGIE MIGRAINE MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets), Fr. 1.50 — Toutes pharmacies.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

Lumière concentrée
Osram-Azo
Lampes électriques gazeuses jusque 2000 Watts
Nouveaux types:
Osram-Azola
Lampes gazeuses 25 & 60 Watts
La marque Osram sur l'ampoule garantit seule la qualité de la lampe.
En vente partout

Avis mortuaire

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui le

Colonel
commandant de corps d'armée

Alfred Audéoud

Commandant du 1er corps d'armée

décédé à Locarno, le 19 novembre, à l'âge de 64 ans, après une longue maladie.

L'armée pleure en lui un de ses meilleurs chefs et s'associe à la douleur de sa famille et de ses amis.

Le commandement de l'Armée

Berne, le 19 novembre 1917.

Funérailles jeudi 22 novembre, à 2 heures après midi, à Genève.

---

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

MONSIEUR

le chanoine Badoud

révérend doyen

aura lieu jeudi 22 novembre, à 8 1/2 heures, à l'église de Saint-Nicolas.

R. I. P.

---

†

Monsieur et Madame Herman de Vries et leur fils Lambert ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Hubert Coomans

leur père, beau-père et grand-père, décédé à Bruxelles le 6 novembre, muni de tous les secours de la religion.

R. I. P.

La famille Folly, à Belfaux, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

Secrétaire

Fribourgeois, ordonné et sérieux, secrétaire avant la guerre dans consulat français et grandes familles à l'étranger, connaissant bien les deux langues, la typographie et tous travaux administratifs dans rédaction de quotidien, **demande** emploi dans imprimerie, rédaction, voire même administration quelconque. Peut fournir cautionnement. 5930

S'adr. sous chiffre P 6080 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE

pour tout de suite, une **bonne servante**, déjà un peu âgée pour soigner un certain nombre de porcs et pour aider au ménage.

S'adr. sous chiffre P 6077 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

VIN NATUREL

Tessinois, nouv.	Fr. 70	Pour 100 lit. Lugano Ire contre remb.
Italien, de table	» 80	
Barberato, fin	» 85	
Stradella (blanc)	» 90	
Chianti extra	» 95	
Valteline	» 105	

12 bout. Barbera vieux, Fr. 13.—
Echantillons gratis.
Stauffer frères, Lugano

SI VOUS VOULEZ

vendre, acheter, louer domaines, montagnes cafés, auberges avec terre boulangeries, forges, etc.

adressez-vous à

Louis GENOUD
Cercle catholique, BULLE
Tous les mardis au St-Georges, à Romont.

250,000 CIGARES

grand façon Ia **65 fr.** le mille, 100 à l'essai, **6 fr. 50.**
S. Dümlein, Bâle.

Transports funèbres
à destination de tous pays

A. MURITH
Fribourg

Magasins et bureaux { **Rue de l'Université et Rue du Lycée**

TÉLÉPHONE 369

Couronnes mortuaires — Articles funéraires
Cierges, etc.

SUIS ACHETEUR de

Bois en grume ou forêts sur pied

Adresser offres sous chiffres O 14715, à l'**Agence Générale Suisse de Publicité S. A., Genève.** 5950

THERMOS

Au Parapluie Rouge

RUE DE LAUSANNE, 15

Grande vente de **bouteilles isolantes « THERMOS »** à des prix excessivement bon marché

PROFITEZ ! OCCASION UNIQUE !

Se recommande, **Parapluie Rouge.**

La restriction du combustible

sera certainement la cause de nombreux refroidissements. Vous pourrez éviter la toux et les maux de gorge qui en résultent en faisant un emploi régulier des bonbons Putz-Gorge.

Veillez à ce que chaque bonbon porte le nom Putz-Gorge et demandez-les partout.

Seuls fabricants : **Klameth & Co, Berne.**

Mise au concours

Le bureau des **télégraphes** et des **téléphones de Fribourg, demande**

UNE APPRENTIE

âgée de 15 à 22 ans. Les postulantes de nationalité suisse, possédant une bonne instruction générale et deux langues nationales, sont invitées à adresser par écrit et franco jusqu'au **1er décembre 1917** leurs offres de services, à la Direction soussignée, qui donnera tous renseignements désirables.

Les offres de services doivent contenir une courte biographie de la postulante et être accompagnées de certificats scolaires, d'un certificat de bonnes mœurs et de l'acte d'origine ou de l'extrait de naissance.

Les postulantes devront se soumettre à leurs frais, à l'examen d'un médecin qui leur sera désigné ultérieurement. 5943

La Direction des Télégraphes, *du 1er Arrondissement,* **Lausanne.**

AUTO

marque Zédel, 10-12 chevaux, 4 places, tous accessoires, à l'état neuf, marche parfaite, pour cause de départ. **Fr. 8000.** Vente de confiance. P 14546 L 5946

S'adresser: **James Ramelet,** architecte, **Lausanne.**

Docteur ALLEMANN
BULLE
de retour

OCCASION

A vendre un tub caoutchouc 1 m. de diamètre, 1 baignoire en zinc. 5887

S'adresser **rue de Romont, 35, au 1er.**

Tous les jours, on trouvera

Viande fraîche de cheval

1re qualité

Boucherie chevaline L. HESS
124, ruelle des Augustins,
FRIBOURG

A vendre, pour cause de départ,

un potager à 2 trous

à l'état neuf

S'adresser à l'**Epicerie Ch. Petitpierre, à Farvagny.** 5932

Emprunt de conversion 3 1/2 %
DU CANTON DU TESSIN
de 10,000,000 de francs, de 1893

Le Département des finances du canton du Tessin informe Messieurs les porteurs de ces obligations que, au 24me tirage d'amortissement, sont sorties, pour être remboursées le 31 décembre 1917, les 95 obligations suivantes :

SÉRIE A

4 45 60 321 534 1244 1296 1338 1387 1504 1594 1758 1800 1877 1942 2461 2514 2524 2795 2806 2925 3062 3346 3730 4063 4186 4502 4614 4633 5364 5558 5796 5805 6068 6113 6397 6465 6752 6755 6798 6850 6922 6975 7082 7151 7188 7323 7610 8026 8098 8167 8501 8528 8595 8686 8741 8907 8927 9073 9199 9343 9793 9846.

SÉRIE B

10093 10351 10477 10513 10719 11173 11231 11496 11611 11652 11730 11886 11844 12269 12552 12567 12660 12759 13517 13578 13847 13858 13992 14100 14134 14254 14687 14719 14772 14843 14893 14985.

Les porteurs des titres énumérés ci-dessus sont, par conséquent, invités à les présenter au paiement avec les coupons non encore échus le 31 décembre, à un des domiciles ci-après :

A Bellinzona : A la Caisse d'Etat du canton du Tessin.
A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
A Lugano : A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
A la Banque de la Suisse italienne.
A la Banque populaire de Lugano.
A Locarno : A la Banque d'Etat du canton du Tessin.
A Bâle : Bankverein Suisse.

A FRIBOURG : A la Banque de l'Etat de Fribourg.

A partir du 31 décembre 1917, les titres annoncés pour le remboursement cesseront de porter intérêt.

Les titres suivants n'ont pas encore été présentés pour le remboursement.

13me tirage : 31 octobre 1912, Série A, N° 8330.
22me » 31 » 1915 » A » 4870, 8279.
23me » 31 » 1916 » A » 5177.
23me » 31 » 1916 » B » 14838.

Bellinzona, le 15 novembre 1917. P 10393 O 5897

Pour le Département des Finances :
Le Cons. d'Etat Directeur : Adv. A. Bonzanigo.

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

TABACS à FUMER Maryland, Caporal supérieur et ordinaire, etc.
TABACS à PRISER Poudre supérieure et ordinaire.
CIGARES de FRANCE Londrès, Demi-Londrès, etc.
CIGARES importés de la HAVANE Premières marques

Agence spéciale pour la Suisse :

PERRÉARD & CRÉPEL
Tour-Maîtresse, 4 — GENÈVE

Atelier de tricotage

A LA MACHINE pourrait être installé dans la contrée de

BELFAUX

si l'on peut trouver un nombre suffisant d'apprenties ou ouvrières. — Apprentissage de courte durée et **gratuit.**

Adresser les inscriptions à **M. Joseph Gremaud,** *instituteur,* **à Belfaux,** jusqu'au 25 novembre, au plus tard.

ON ACHÈTE

laine de mouton lavée

à 10 francs le kg. — Par grandes quantités, prix plus élevé.

Achat Central, Fribourg
Place Notre-Dame, 173 — Téléphone 4.16

On achète aussi des peaux de lapin. Les envois par la poste seront payés par retour du courrier. P 6049 F 5936-1361

CALORIE

INSTALLATIONS SANITAIRES
FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A
TÉLÉPHONE 1,44

Vente de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, la soussignée vendra **le jeudi et vendredi 22 et 23 novembre** en mises publiques libres, devant son domicile à **Froideville, près Fribourg :**

Bétail (race Simmenthal) : 38 vaches et génisses portantes, 14 jeunes génisses de 6 à 24 mois, 1 taureau d'élevage et un bœuf de 2 ½ ans, 3 chevaux (moyen âge).

Chédail : 9 chars à pont, 1 char à échelles, 2 caisses à purin, 2 chars à marché, 1 char avec siège et cadre, 1 char à lait, 1 traîneau à 2 chevaux, 1 traîneau à lait et 2 traîneaux de course, 1 faucheuse, 1 faneuse, 1 rateleuse, rateaux à andains, 3 semeuses, 1 extracteur, 1 distributeur de fumier, 2 charrues Brabant, un rouleau, 5 herses, 2 buttoirs, cultivateurs, 1 bouilleur à pommes de terre, moulin à vanner, 1 scié à ruban, 2 hache-paille, 12 colliers de chevaux et 4 de vache, ustensiles de laiterie, ainsi qu'un grand nombre d'ustensiles aratoires, etc.

Le bétail sera misé le premier jour dès 10 heures du matin.

L'exposante : **Veuve R. SCHNEIDER.**

Vente de bois de chauffage

L'inspecteur soussigné exposera en mises publiques plusieurs gros lots en bois de chauffage, déposant dans les forêts cantonales désignées ci-contre, savoir :

Le mercredi 28 novembre : A La Cambert : 55 moules de sapin, 40 fagots refendus.

Rendez-vous des miseurs, dès les 9 1/2 heures, à l'auberge de Treyvaux.

— **Le jeudi 29 novembre : Au Burgerwald :** 80 moules de sapin, 70 fagots refendus.

Rendez-vous des miseurs à 9 ½ heures, à l'auberge du Mouret.

Pour voir les bois sus-mentionnés, s'adresser au forestier cantonal **Richard, à Zénauva.** Les amateurs misant pour des tiers devront produire une commission écrite.

L'Inspecteur des forêts du 1er arrondissement,
J. Darbellay.

Vente juridique

Jeudi 22 novembre, dès 2 heures de l'après-midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, à la Salle des ventes, un solde d'outillage de garage, poulons scier tournés, fournitures, joints, goupilles, écrous, biles, enseignes, 1 lot bidons à huile, bidons à carbure, 3 grands buffets, 1 lot talc, 1 barrière de magasin, vitrines, 3 glaces d'auto, 1 table, 1 lot carbure, etc.

La vente aura lieu à tout prix. P 6038 F 5892

6000 petites boîtes de KOLA-DULTZ GRATIS !

Je voudrais bien faire parvenir un échantillon de mon remède à quiconque souffre d'épuisement. Mon produit vivifie le corps et l'esprit, stimule et influence la santé à tel point qu'on se sent bientôt aussi bien, aussi frais et aussi entreprenant qu'on devrait l'être naturellement. Le Kola-Dultz doit en outre stimuler l'organisme. Dans le propre intérêt de tout lecteur de cette annonce qui souffre d'épuisement ou qui est facilement fatigué et abattu ou ayant pour une cause quelconque besoin d'un stimulant et d'un fortifiant, je désire qu'il essaie le Kola-Dultz, et alors, comme beaucoup d'autres, il pourra dire :

L'effet du Kola-Dultz est vraiment brillant

Le meilleur organisme est celui dont on s'aperçoit le moins. Kola-Dultz est l'ami des abattus et fatigués. Il est d'un usage très agréable et d'un effet rafraîchissant. Le Kola-Dultz est inoffensif et se recommande aux dames, messieurs et enfants. L'âge n'a pas d'importance. C'est un produit stimulant et fortifiant. Le Kola-Dultz est indiqué partout où les forces s'affaiblissent. 5931

Ecrivez-moi tout de suite une carte et demandez l'envoi gratuit d'une boîte d'essai.

Max DULTZ, Heiden 307 (Suisse).

En vente dans toutes les drogueries et pharmacies.
Les échantillons ne sont expédiés que par le fabricant.

A LOUER pour le 1er avril 1918 le

CAFÉ MODERNE, à Bulle

avec grande salle pour sociétés, jardin, écurie et pré. — Offres à **Alfred REICHLEN, à Bulle.**

Bons à 6 mois

5 %

Au porteur, intérêts payables à l'avance. — **Banque Commerciale et Agricole E. ULDRY & Cie, Fribourg.**

Domaine à vendre

Le soussigné vendra en mises publiques, **le mercredi 5 décembre prochain,** à 2 h. du jour, le domaine qu'il possède à Farvagny-le-Grand, de la contenance d'environ 9 poses d'excellent terrain, verger de rapport, maison d'habitation, grange, écurie, lumière électrique, eau intarissable, le tout sous de favorables conditions de payement. P 6059 F 5940

Le 1er tour de mise par parcelle et le 2me tour en bloc.

Rendez-vous des miseurs, à l'**Auberge de Farvagny-le-Grand.**

Pr. François CHAPPUIS.
Henri CHAPPUIS, *curateur.*

Vente de bois renvoyée

La vente de bois de la commune d'Ecuvillens, dans la forêt de GROSSA TEITA, annoncée pour le 21 novembre, est renvoyée au mercredi 28 novembre, à la même heure. P 6066 F 5917

Teston

Cubes de bouillon
Condiment Arome
Sel de céleri

Cacao aux Céréales

Mélanges d'Epices
Rosmarie

Fme de pâtes alimentaires et Teston
Wenger & Hug S.A
GUMLIGEN

Montagnes à louer
PAR SOUMISSION

A louer les montagnes du **Grubenberg, Mittelberg,** et la **Savoleyre,** toutes trois attenantes, estivant 70 vaches et 100 génisses ou environ 200 génisses.

Ces montagnes sont de première qualité, avec eau abondante. On y arrive en une heure et demie depuis la gare de Rougemont, et en une heure depuis Ablântschen. P 2190 B 1927

Adresser les soumissions à **M. A. Andrey,** *notaire,* **à Bulle,** jusqu'au **20 décembre prochain.**

Assurances transport avec Risques de Guerre

LA MARINE

— Fondée à Londres en 1836 —

est **la seule compagnie anglaise** d'assurances transport concessionnée en Suisse, où elle opère depuis 1883, et elle est aussi la **PLUS PUISSANTE.**

Exportateurs, Importateurs, Négociants, Banquiers qui traitez avec la Grande Bretagne et les Colonies anglaises, la France et les Colonies françaises, le Japon, l'Amérique, etc., confiez l'assurance de vos transports à

LA MARINE

si vous voulez bénéficier des primes les plus avantageuses et avoir des règlements de sinistres sûrs et prompts dans les circonstances actuelles.

Assurance de tous chargements sur vapeurs. Couverture des risques ordinaires et de guerre, ensemble ou séparément. Assurance des envois de valeurs. Assurance des risques de séjour sur les quais, dans les docks et entrepôts publics et privés. Polices spéciales et polices abonnement.

Sur demande, les certificats d'assurance sont délivrés gratuitement et le paiement des sinistres peut être effectué aux lieux de destination, par les agents de la Cie dans le monde entier.

Adresser les demandes à **M. Em. Gafner,** assureur maritime. **Direction particulière de la Marine** pour Vaud, Genève, Fribourg, Valais et Berne, 2, avenue Tissot, à Lausanne, téléphone N° 36,63 ou aux agents à **Genève :** MM. E. Desarzens et Albert, rue du Rhône, 2, téléphone 54, à **Berne** M. Arnold Herzog, Zeitglocken, 5. Téléphone 29,10.

AVIS

Je suis acheteur de

FOIN

de bonne qualité.

S'adresser à **Auguste Fasel,** *entrepreneur postal,* **Fribourg.**

A LOUER

maison d'habitation, comprenant 2 logements, grange, écurie, ainsi qu'un quart de pose, situé à proximité de la gare de Neyruz.

S'adresser à **M. Egger,** chef de gare **Neyruz.** 5793-1379

Etudiant en droit étranger

demande pension

dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit. 5949

Ecrire sous P 6055 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 93, vaste appartement chauffé, avec tout le confort moderne. Dans le même bâtiment, locaux clairs et spacieux pouvant servir de bureaux et entrepôts.

S'adresser à **MM. Week, Æby & Cie,** *banquiers,* **à Fribourg.**

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez **M. H. Hoggsens,** *Avenue du Midi, 17*

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, dès 3 h. de l'après-midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 perches; **sis au Bourgwald,** désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnefontaine, propriété de la masse en faillite de Gougler Emile. Prix d'estimation : 100 fr.

On offre à vendre une

petite propriété

située à Rueyres-Saint-Laurent, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et environ 1 pose de terrain.

S'adresser à l'**auberge du Pont de la Glâne.**

Un dentiste écrit : « J'atteste volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une **blancheur éblouissante** et qu'elle assainit la bouche. » — Se fabrique chez : **Dr méd. G. PREISWERCK, Yverdon.** — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

Guérison complète du

GOITRE et des **Glandes**

par notre **Friction antigoitreuse,** seul remède effic. et garanti inoff. Nombr. attest.

Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr.

Prompt envoi au dch. par la **pharmacie du Jura, Bienne.**

Contre **Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole,** *prenez le*